



PORTUGAL 2007

Déclaration de Lisbonne sur “GMES et l’Afrique”

Lisbonne, le 7 Décembre 2007

La Présidence Portugaise du Conseil de l’Union Européenne (UE) ainsi que les instances gouvernementales et les organisations européennes et africaines qui ont pris part à la manifestation de ce jour (cf. liste en fin de texte),

ESTIMANT que

- La Stratégie Commune UE-Afrique¹ reconnaît que la détérioration de l’environnement et les changements climatiques nuisent au développement durable et menacent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Par conséquent, l’UE s’engage à soutenir les efforts de l’Afrique afin qu’elle se dote de capacités dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, y compris au niveau des observations météo, de la surveillance du climat et des systèmes d’alerte précoce, mais entend aussi l’aider à endiguer les pratiques illégales ou clandestines en matière de commerce et d’exploitation forestière. Ladite stratégie reconnaît encore que la réalisation des OMD suppose, en particulier, un effort global visant à constituer, en Afrique, des capacités scientifiques et technologiques, en renforçant les capacités techniques existantes et en les adaptant aux besoins, notamment par la mise en place de réseaux spécialisés à l’échelle régionale et sous-régionale et par l’identification des priorités indispensables à la croissance économique et au développement durable du Continent Africain,
- La Politique Spatiale Européenne, récemment adoptée par la Commission Européenne (CE) et l’Agence Spatiale Européenne (ESA), établit l’importance des technologies spatiales et leur contribution à la politique étrangère de l’UE, notamment dans les domaines du développement durable, de la coopération internationale, de l’aide humanitaire et de la stabilisation, notamment en ce qui concerne l’Afrique et le voisinage européen²,
- L’initiative européenne GMES (Surveillance Mondiale pour l’Environnement et la Sécurité) – qui a pour objectif de fournir à terme et de façon durable des services d’information fiables sur les questions de l’environnement et de la sécurité qui répondent aux besoins des décideurs publics – a une portée mondiale et peut contribuer aux efforts internationaux découlant du Plan d’Action de Johannesburg de 2002, de la Stratégie de Maurice relative aux Petits Etats Insulaires en Développement (PEID)³, ainsi que des recommandations du G8 de juillet 2005 visant à renforcer le système⁴ d’observation climatique à l’échelle mondiale, et
- GMES sera une contribution européenne majeure au plan décennal de mise en œuvre du Système de Systèmes d’Observation de la Terre (GEOSS); il est donc nécessaire de coordonner les actions entre GMES et GEOSS, ainsi que toute autre initiative d’Observation de la Terre (OT),

¹ «Le Partenariat stratégique Afrique-UE – Une stratégie conjointe Afrique-UE» - Projet présenté à la réunion ministérielle de la troïka du 31 octobre 2007

² COM(2007) 212, «Pour une politique spatiale européenne», Avril 2007

³ A/CONF.207/CRP.7 – “Mauritius Strategy for the further Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States”, Port Louis, Maurice, 13 janvier 2005

⁴ COM (2004) 65 final, «Surveillance mondiale pour l’Environnement et la Sécurité» (GMES): mise en place d’une capacité GMES d’ici à 2008 - (plan d’action 2004-2008)»

RAPPELLANT

- Les principes et les objectifs du Consensus Européen sur le Développement et, en particulier, l'éradication de la pauvreté dans le contexte du développement durable, a fortiori des OMD,

PRENANT ACTE de

- La Déclaration de Maputo signée en octobre 2006 par la Commission de l'Union Africaine, le Secrétariat du Groupe des Etats ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique), ainsi que par les cinq communautés économiques de la région sub-Saharienne d'Afrique (CEMAC, CEDEAO, COI, IGAD, SADC), qui en appelle à l'UE afin qu'elle envisage d'étendre son initiative GMES à l'Afrique et aux autres pays ACP afin que les décideurs publics africains puissent disposer des données et des outils nécessaires pour mettre en œuvre, d'un point de vue opérationnel, les politiques visant à assurer une gestion durable de l'environnement⁵ en Afrique,

RECONNAISSANT

- Les potentialités des programmes, projets et initiatives - passés et en cours - pour ce qui est de fournir des services et de maintenir des capacités OT en Afrique⁶,
- La nécessité d'assurer le financement durable et prévisible des activités de soutien opérationnel et logistique pour aider les Etats Membres de l'Union africaine à renforcer leurs capacités et leur participation active aux initiatives OT,

CONSCIENTS

- de la nécessité de veiller à ce que les décideurs publics, les utilisateurs et les parties prenantes en Afrique entretiennent avec l'Europe et avec leurs homologues européens un dialogue à long terme visant à identifier les besoins réels de l'Afrique en matière d'applications OT pour en faire bénéficier les stratégies conjointes UA/UE,
- de la nécessité de prendre en considération les besoins de l'Afrique lors de la définition et de la mise en œuvre des services GMES, mais aussi dans le cadre du développement des capacités locales permettant l'accès et l'exploitation de services OT en Afrique, y compris au titre de GMES,
- de l'importance de mettre à disposition des données d'Observation de la Terre par satellite qui soient d'un coût abordable, accessibles et interopérables, dans l'intérêt du développement africain, et de l'importance d'établir des capacités et de faire en sorte que tous les pays puissent se partager les données issues de sources diverses, notamment de systèmes d'observation spatiaux et au sol,
- de la nécessité de renforcer les centres de leadership et d'excellence existant en Afrique, notamment en identifiant les dirigeants et les équipes de recherche, en leur assurant autonomie et stabilité, en leur fournissant des équipements modernes et en leur donnant la possibilité d'accéder aux technologies de l'information et à des groupes de pairs de niveau international,
- de la nécessité de coordonner les actions pour accroître les synergies entre les parties prenantes, de se donner les moyens de développer des complémentarités, et d'éviter les chevauchements inutiles, et
- de la nécessité d'appuyer les efforts déployés par l'Union Africaine pour relever les défis liés à l'éradication de la pauvreté et aux changements climatiques en ayant recours aux technologies spatiales appropriées, dont GMES,

DÉCLARENT

leur engagement à travailler ensemble, dans le cadre de la Stratégie Conjointe Afrique-UE et de son premier Plan d'Action (2008-2010)⁷ devant être adoptés lors du Sommet UE-Afrique, les 8

⁵ Déclaration de Maputo – d'appui à l'initiative GMES pour l'Afrique, octobre 2006 – 7^{ème} Forum EUMETSAT des utilisateurs en Afrique

⁶ Notamment le programme *Puma*, l'AMESD, l'Observatoire ACP, les projets de recherche de la CE, le TIGER et autres menés sous la houlette d'organisations internationales, à savoir l'ONU, l'UNESCO, d'ONG et d'organisations africaines.

et 9 décembre 2007 à Lisbonne, sur la base du *Processus de Lisbonne sur "GMES et l'Afrique"* joint en Annexe à la présente Déclaration, en comptant sur la participation active des parties prenantes africaines, européennes et ACP concernées, ainsi que des communautés d'utilisateurs et d'opérateurs, conformément aux principes régissant les partenariats stratégiques UA-UE.

Instances gouvernementales et organisations participantes :

- Présidence Portugaise du Conseil de l'Union Européenne
- Services de la Commission Européenne
- Commission de l'Union Africaine
- Secrétariat du Groupe des Pays ACP - Afrique, Caraïbes et Pacifique
- Agence Spatiale Européenne
- Organisation Européenne pour l'Exploitation des Satellites Météorologiques (EUMETSTAT)
- Commission Économique de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)
- Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC)
- Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)
- Commission de l'Océan Indien (COI)

Avec le soutien de

- la précédente Présidence du Conseil de l'Union Européenne – Allemagne
- prochaines Présidences du Conseil de l'Union Européenne – Slovaquie, France et République Tchèque⁸.

Déclaration produite à Lisbonne, le 7 décembre 2007

⁷ Au titre de l'action prioritaire 3 du 8^{ème} Partenariat Afrique-UE : "Améliorer la coopération dans le domaine des applications et de la technologie spatiales".

⁸ Office Spatial Tchèque (*Czech Space Office*)